



INCENDIE
FORMATION

ÉQUIPIER SECONDE
INTERVENTION



OBJECTIFS
Permettre à votre personnel d'intervenir efficacement en cas de feu et d'alerter les secours spécialisés.
Savoir choisir et utiliser judicieusement un moyen de lutte adapté et éteindre efficacement un incendie en toute sécurité.
Secourir les équipiers de première intervention et prendre les mesures conservatoires.
Savoir déclencher une alerte et gérer le SSI.
Maîtriser les procédures d'évacuation.

www.alertis.fr

Tél: 04 78 90 46 30

Fax: 04 78 90 46 30

Portable: 06 31 09 87 59

Mail: info@alertis.fr

Programme et contenu

Conforme aux prescriptions du code du travail, des recommandations APSAD et des ERP.

• THÉORIE :

- Rôle de l'équipier de seconde intervention.
- Naissance et propagation d'un incendie.
- Les classes de feux
- Les agents et les moyens d'extinction : les extincteurs, les Robinet d'Incendie Armé, les extincteurs sur roues

• PRATIQUE :

- Exercices d'extinction sur un générateur de feux à gaz sans fumée et écologique.
- Utilisation des différents types d'extincteurs (poudre, eau pulvérisée, CO₂).
- Utilisation et manipulation des RIA.
- Visite d'établissement, identification des moyens de prévention.
- Les sauvetages de victimes : les dégagements d'urgence.
- Mises en situation avec utilisation du matériel d'incendie et de la fumée.
- Utilisation des Appareils Respiratoires Isolants (ARI)(option).
- Rappels de secourisme.

EVACUATION :

- Consignes de sécurité lors des évacuations
- Gestion du Système de Sécurité Incendie (SSI).
- Rôle du guide file et du serre file.
- Le transfert horizontal.
- Point de rassemblement et comptage des personnes.
- La gestion des blessés et l'accueil des services de secours.

Moyens pédagogiques

- Extincteurs eau et CO₂ fournis.
- Power point et vidéos.
- 1 Livret de formation par participant.
- Générateur de flammes écologique.
- Couverture anti-feu, coupe d'extincteur, alarme incendie.



Effectif : 12 personnes maximum

Durée : 10h00 (sans ARI)

Lieu : directement sur site, adapté aux spécificités de l'établissement

Formateur : Sapeur Pompier Formateur incendie et agent de prévention.

ORGANISATION

Choix des dates laissé à l'initiative du service demandeur.

Visite préalable du site avec le responsable de sécurité.

Visite d'établissement avec repérage des organes de sécurité.

Une convention peut être pour les modalités d'organisation.

Formation pouvant faire l'objet d'une prise en charge de l'OPCA, éligible au titre de la formation continue professionnelle (se renseigner).

La fiche de présence et le compte rendu de la formation seront envoyés au service demandeur.

Une fiche d'évaluation est donnée à chaque stagiaire.

Aucune demande d'autorisation de feu n'est requise.

La formation ne génère aucun déchet.

Une attestation sera remise à chaque participant. Les registres de sécurité seront renseignés.



ALERTIS Formation Sécurité Incendie
5 rue Benoît BERLIOZ 69680 CHASSIEU
Organisme de formation n° 82 69 10978 69
Photos: ©alertis